L'AGENDA VERMELLOIS Janvier 2026

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année

2026

À la rencontre des élus

Nous vous rappelons que les élus se tiennent à votre disposition en semaine pour vous rencontrer en Mairie ou lors des permanences tenues chaque **1er samedi du mois de 10h à 12h** (uniquement sur rendez-vous pris au 03.21.64.58.10)

Agglo Mobile

Lundi 5 janvier

Retrouvez l'Agglo Mobile dans la commune le **lundi 5 janvier - Place de la République de 9h à 12h**. L'agglo Mobile est un véhicule itinérant transformé en bureau d'accueil et d'information, apportant les services communautaires directement aux citoyens là où ils se trouvent, au coeur de nos communes.

Collecte des sapins de Noël

Jusqu'au 15 janvier

La ville de Vermelles récupère vos sapins de Noël afin de les recycler ***jusqu'au 15 janvier inclus sur la Place de la République***. Merci de les déposer sans décorations et sans neige artificielle.

Cérémonie des voeux 2026

Dimanche 18 janvier

Monsieur Alain DE CARRION
Maire de Vermelles,
et les Membres du Conseil Municipal,
vous invitent à la cérémonie des vœux

Dimanche 18 janvier à 11h

Ouverture des portes à 10h30
à la salle des sports du COSEC, rue Léon Jouhaux

Nettoyage des voiries

Lundi 19 janvier

Le passage de la balayeuse s'effectuera le lundi 19 janvier pour les rues : J. Guesde, Lamendin, Voltaire, Hameau du Pré, H. Duquesne, R. Cassin, Chemin Latéral, le Clos du Douchet,Chemin du terril + Parking, du D. Schaffner, Résidence du Parc, des Mimosas, de la Victoire, de la Paix, Boulevard de la Fosse 4, Résidence des Résistants. ***Merci de libérer les trottoirs de tout stationnement afin de faciliter le passage de la balayeuse.***

Repas OMFCV

Dimanche 8 février

L'Office Municipal des Fêtes et de la Culture de Vermelles organise le **dimanche 8 février 2026 à partir de 12h** une tartiflette party avec animation musicale à la **salle des fêtes de Vermelles**. *Ouverture des portes à 11h30*. **Tarifs : adultes 12€ / enfants de - 13 ans 10 €**. Réservations à l'espace Mandela les 21/23/28/30 janvier et le 4 février de 17h30 à 18h30. Renseignements au 06 63 36 51 29.

Centres de loisirs : Vacances d'hiver du 16 au 27 février

Inscriptions du 26 janvier au 6 février

Vous pouvez inscrire votre enfant à la ½ journée ou à la journée : (minimum une semaine) l'après-midi de 13h30 à 17h, à la journée avec repas de 9h à 17h ou sans restauration de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Un service de garderie est mis en place chaque jour : le matin de 7h30 à 8h45 et le soir de 17h15 à 18h30.

Pour les enfants de 3 à 11 ans : les inscriptions, les réservations et le paiement en ligne ont lieu sur le portail familles *du lundi 26 janvier au vendredi 6 février 2026*. Toutefois les règlements par CESU (centre maternel uniquement), en espèces (50 € minimum), par ANCV ou par chèque restent possibles au service animation jeunesse de 8h à 12h et de 13h10 à 16h30.

Pour les plus de 11 ans ou scolarisés au collège : Les inscriptions se font directement à l'Espace Jeunesse La Ruche (rue René Cassin) *du mercredi 28 janvier au samedi 7 février 2026* : les mercredis de 10h à 12h et de 13h30 à 18h et les samedis de 13h30 à 18h. ATTENTION : pour les enfants fréquentant l'Espace Jeunesse « La Ruche » à l'année, il faut préparer un dossier complet pour l'inscription.

Documents à fournir obligatoirement pour une inscription et à scanner sur le portail : dans la rubrique «documents à envoyer»

En cliquant dans votre famille :

Le nouveau feuillet vert (pour les bénéficiaires) vous accordant l'ATL 2026 : par la CAF.

Un justificatif de domicile récent (pour une première demande).

En cliquant sur l'enfant :

L'attestation d'assurance extra-scolaire 2025/2026,

La fiche centre de loisirs à télécharger dans la rubrique « documents- informations » et à remplir,

Les copies des vaccins à jour (toutes les pages) ou à défaut (un certificat médical précisant que l'enfant est apte à vivre en collectivité),

Le cas échéant : le PAI (problème de santé)

Le cas échéant : l'attestation de placement en famille d'accueil.

Pour plus d'informations : Tarifs, lieux de fonctionnement, directeurs...

Vous pouvez les retrouver sur www.vermelles.fr dans l'onglet Enfance/Jeunesse, rubrique centres de loisirs.

Recensement obligatoire

Les personnes nées en **janvier 2010** se présentent en mairie **à partir de leur date d'anniversaire** avec le livret de famille et la carte d'identité, en vue d'être convoquées à la Journée Défense Citoyenneté.

Permanences

Assistante sociale du département : Les *mardis 13 et 20 janvier* de 9h à 12h au CCAS (rue Salvador - Allende, en face de La Poste). Prendre rendez-vous au 03 21 61 35 60.

Actiphe Cap Emploi : Sur rendez-vous au 03 21 01 64 30

Défenseur des droits : Les *mardis 6 et 20 janvier* à la mairie de 14h à 16h30.

Logement : Uniquement sur rendez-vous au 03 21 64 58 10.

Mission locale : Les *mercredis 7, 14 et 28 janvier* matin. Pendre rendez-vous au 03 21 77 57 34.

Mutuelle communale : Le *lundi 12 janvier* matin. Sur rendez-vous au 03 21 64 58 10

Caisse d'allocations familiales : Les *jeudis 8 et 22 janvier* au matin, prise de rendez-vous sur votre espace CAF (www.caf.fr).

Consultation des nourrissons et enfants : Le *lundi 5 janvier* à l'Espace Nelson-Mandela de 9h à 12h. Informations au 03 21 61 35 60.

Relais Petite Enfance : Les *jeudis 8 et 22 janvier* de 9h30 à 11h15 à l'Espace Georges-Acthergal (informations par mail à rpe@sivomdelartois.fr).

Secours Catholique : Les *jeudis 8 et 22 janvier* dans la salle E (à l'étage) à l'Espace Georges-Acthergal de 14h à 16h.

Secours Populaire Français : *Du lundi au vendredi* de 8h à 9h30 à la Maison de la Solidarité. Le *samedi* de 8h à 10h : permanence administrative.